

## **LE BFCI ÉTABLIT UN PARTENARIAT AVEC LE FORUM FRANCOPHONE DES AFFAIRES**

Le Bureau francophone de la coopération internationale (BFCI) a conclu aujourd'hui (2 septembre 1999) une entente de partenariat avec le Comité national canadien du Forum francophone des affaires (FFA-CNC) afin d'appuyer les entreprises issues des communautés francophones et acadiennes dans leur développement international.

L'entente a été signée conjointement par le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada (dont relève le BFCI), M. Gino LeBlanc, et le président du Comité national canadien du Forum francophone des affaires, M. Denis Gauthier, au Village de la Francophonie à Dieppe, au Nouveau-Brunswick. Cette activité s'inscrivait dans le cadre de l'inauguration officielle du kiosque de la FCFA au Village et se déroulait en périphérie du Sommet de la Francophonie de Moncton.

« Ce partenariat BFCI-FFA correspond parfaitement à la mission du Bureau de mettre en valeur les expertises des francophones, d'expliquer M. LeBlanc. Nos communautés profiteront de cette initiative pour mieux promouvoir leur savoir-faire et se positionner comme acteurs économiques de la francophonie internationale. C'est un beau cadeau d'anniversaire pour le BFCI qui célèbre ce mois-ci sa première année d'existence ! »

M. Gauthier a tenu à saluer à son tour cette entente avec la francophonie canadienne.

« Cette collaboration va nous permettre de tisser des liens plus étroits avec les gens d'affaires des communautés francophones et acadiennes afin que nous puissions leur offrir une gamme de services qui les appuiera dans leurs stratégies de pénétration des marchés internationaux francophones, de préciser le président du FFA-CNC. Cet accord apportera une réelle plus-value aux entrepreneurs. »

Les expertises complémentaires des deux organisations permettront en effet de réaliser des activités communes, comme la tenue de sessions de formation et de séminaires dans les provinces canadiennes qui porteront sur des sujets tels que les règles du commerce international et la participation aux processus d'appels d'offres nationaux et internationaux. Le tissage de liens et les rencontres d'affaires sont d'autres aspects importants du partenariat. Enfin, la liaison des deux sites Web (<http://www.franco.ca/bfci/> et <http://www.ffacnc.qc.ca/>) permettra d'offrir des services tels que le traitement d'appels d'offres, des forums de discussion et un répertoire des acteurs francophones internationaux.

Le BFCI, créé sur l'initiative de la FCFA du Canada, a pour mandat de favoriser la participation des communautés francophones et acadiennes aux actions internationales.

Le FFA-CNC a pour mission d'assurer le développement du secteur privé dans les pays de la Francophonie et, plus spécifiquement, dans les pays en voie de développement.

**Communiqué FCFA  
Septembre 1999**